



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

GIE Legal2digital

Type : Constitution de société

Edition : ggg

Parution web : 2024-12-06

Parution print : 2024-12-06

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 novembre 2024, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI 4 EPICES MAYOTTE

FORME : société civile immobilière

CAPITAL : 100 euros divisé en 100 parts de 1 euro chacune

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

SIEGE : 2 rue de la Vigie 97 615 DZAUDZI

OBJET : - l'acquisition, l'administration, la restauration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, parts de sociétés

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société,

- et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus

DUREE : 99 ans

Cessions de parts : Les cessions de parts sont libres entre associés et descendants des associés, même si le descendant cessionnaire n'est pas associé

GERANCE : Monsieur Frank IBANEZ demeurant Villa Mayana 2 rue de la Vigie 97 615 DZAUDZI

Madame Sandrina IBANEZ demeurant Villa Mayana 2 rue de la Vigie 97 615 DZAUDZI

IMMATRICULATION au RCS de MAMOUDZOU

Pour avis